

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Samedi 19 Janvier 2002 à 17h
au CIQ 157, Av. de Toulon 13010 - Marseille

Téléphone : Fax - Répondeur 04 91 79 18 52

En présence de vos élus qui répondront à vos questions
sur : URBANISME - VOIRIE - CIRCULATION -
NETTOIEMENT - SECURITE - CULTURE etc....

Un apéritif amical suivra la réunion
PARTICIPEZ A LA VIE DU CIQ

Le Comité d'Intérêt de Quartier a pour mission :

- de réfléchir aux problèmes du quartier,
- de proposer des solutions aux responsables de tous ordres
- d'assurer le lien avec les autres quartiers.

Vous avez la possibilité de participer à ces travaux ; vous pouvez soumettre des questions ; proposer des solutions.

Madame, Monsieur.....Adresse.....

Souhaite que le problème suivant soit abordé à l'Assemblée Générale.....

Propose la solution suivante.....

A découper et envoyer au Président du CIQ avant le 15 Janvier 2002

2 GRANDS LOTOS

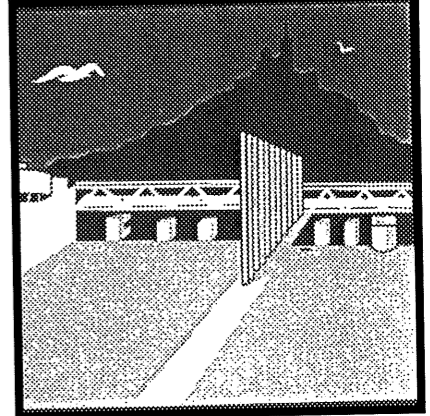
organisés par le CIQ Menpenti 10e
 157 avenue de Toulon 13010

Dimanche 9 Décembre 2001
et Dimanche 27 Janvier 2002
à 15 h

30 lots variés à gagner

VTT - ASPIRATEUR - ELECTROMENAGER - BOULES -
WHISKYS - CHAMPAGNES etc....

Village
MENPENTI
Mon



Bulletin de liaison du Comité d'Intérêts de Quartier de Menpenti 10ème

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille - Tél / Fax 04.91.79.18.52
 Permanences : Mardis de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901,
 par affiliation à la Confédération des CIQ de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

EDITO

Les jours "EUROS"

Cette 1ère année du nouveau siècle sera marquée par la confirmation d'une évolution significative de l'environnement de notre village avec l'inauguration du Parc du 26ème Centenaire par Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Sénateur Maire de MARSEILLE, le lundi 21 Juin 2001, jour symbolique du passage à l'Eté et de la Fête de la Musique.

En présence de Monsieur Guy TEISSIER, Député Maire des 9ème et 10ème arrondissements, de Monsieur Renaud MUSELIER, Député et 1er Adjoint au Maire, et de nombreux Elus et personnalités, l'inauguration de ce site peut nous faire espérer que d'autres aménagements verront le jour pour les prochaines années.

Une autre inauguration par Monsieur Jean-Claude GAUDIN, qui s'est déroulée le 17 Octobre 2001 à la Fontaine de l'Arbre de l'Espérance à l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère, en présence d'Associations Caritatives : ATD Quart Monde, Emmaüs, Marseille Espérance, le Secours Populaire, le Secours Catholique, rappelle l'écoute et le soutien de la Ville de Marseille à ces bénévoles. D'autres événements vont marquer, dès le 1er Janvier 2002, notre vie de tous les jours. C'est le cas du passage à l'Euro, qui préfigure la prise en compte d'une réalité économique européenne, essayant de respecter l'identité des Etats Membres, tout en harmonisant les relations entre eux.

Plus proche de nous, sur le plan local, c'est l'affirmation d'une volonté de faire avancer des projets par la mise en place d'une nouvelle entité, avec la création d'une communauté Urbaine Marseille Métropole Provence, regroupant 18 communes depuis le 7 Juillet 2000 conformément à la loi du 12 Juillet 1999 sur la coopération intercommunale. Les Comités d'Intérêts de Quartier vont devoir se familiariser avec les compétences et les avantages de ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale, notamment sur l'aménagement de l'espace, l'environnement et le cadre de vie, gestion des Services d'Intérêts collectifs etc....

Les habitants de Menpenti veulent croire que ce début du 3ème millénaire verra leur rêve continuer, après la réalisation du Parc du 26ème Centenaire, voir la disparition de l'ancien bâtiment militaire de l'Ilôt d'Eguison qui sert de squat, ainsi que le terrain occupé auparavant par l'entreprise "Panofrance", utilisé fréquemment par des gens du voyage. Le retrait de ces 2 "verrues", après celle de l'ancienne gare du Prado, pourra laisser présager un avenir meilleur à l'essor de notre village, en attendant, l'équipe de notre CIQ vous souhaite un JOYEUX NOEL, ainsi qu'une Bonne Année pour les jours "Euros" qui, nous ne devons pas en douter, apporteront, malgré quelques difficultés et tracasseries à sa mise en place, un second souffle économique.

Le Président Victor FARINA

NOVEMBRE
N° 22

SOMMAIRE

Edito	P.1
Nouvelles du Village	P.2
Nouvelles du Village	P.3
Vie du Village	P.4
Vie du Village	P.5
Courrier	P.6
Gastronomie	P.7
ro	P.8
Adhésion au CIQ	P.9
Activités du CIQ	P.10
Pays Basque	P.11
Assemblée Générale	P.12
Lotos	P.12

NOUVEAU !



A votre disposition
24h / 24 sur le parking du tunnel :



Distributeur de billets



Boîte aux lettres



Tunnel Prado Carénage

LE TRACCOURCI

A.D.S.E.A. DES BOUCHES DU RHONE



*Restaurant
La Mezzanine*

Apéritif offert pour 1 repas
sur présentation de ce bon

15, rue Gabriel Marie
13010 Marseille

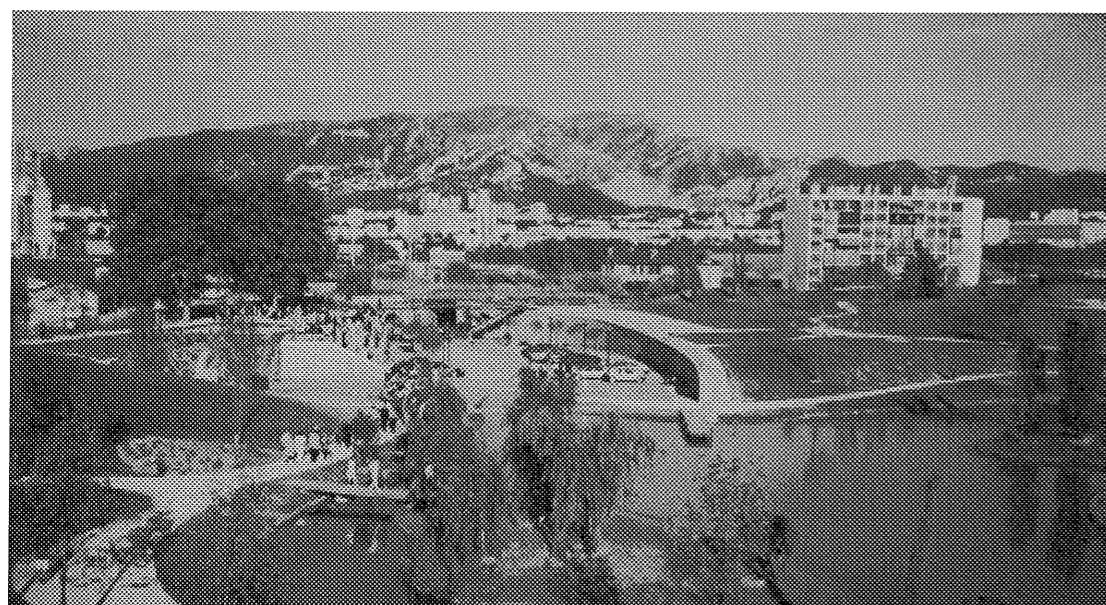
Tél. 04 91 79 14 88

Fax. 04 91 75 38 19

PARC DU 26E CENTENAIRE C'EST DÉJÀ DEMAIN

Sur plus de 10 hectares au coeur de la cité la plus ancienne de France, il célèbre le renouveau de tout un quartier et symbolise l'espoir en l'avenir de tous les Marseillais

**Ouvert au public le 22 Juin Je m'installe venez me voir....
.... Je vous expliquerai tout !**



Horaires d'ouverture :

* de novembre à février :

8h à 17h30

* Mars, avril, septembre, octobre :

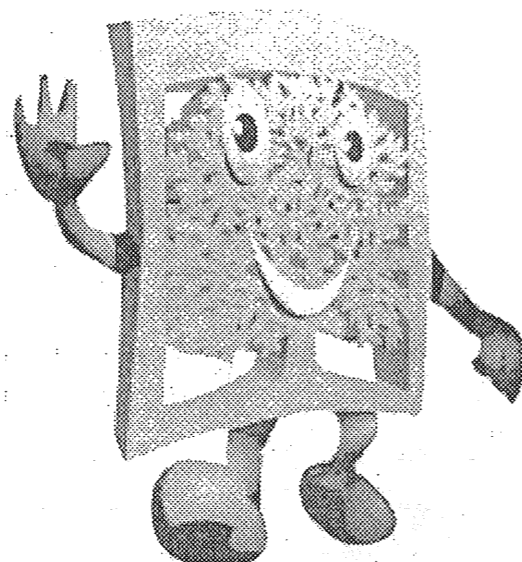
8h à 19h

de mai à août : 8h à 21h

ROLAND OPTIQUE

- * Accueil
- * Service personnalisé
- * Qualité
- * Conseil
- * Choix
- * Prix très compétitifs

R. F. CAMPIGLI
192 Av. de Toulon
13010 Marseille
Tél. 04 91 79 66 21
Fax. 04 91 25 87 05



A la veille de notre départ pour le PAYS BASQUE, nous nous souvenons des voyages déjà effectués au cours des dernières années et organisés par le C. I. Q.

- La NORVEGE
- La BRETAGNE
- Les croisières sur le RHIN et sur LA SEINE
- et les excellents souvenirs qu'ils nous ont laissé .

Le voyage MARSEILLE - GUETARY s'effectue dans de bonnes conditions en confortable autobus, conduit par notre sympathique chauffeur PASCAL, et l'accompagnatrice FLORENCE, avec halte pour le repas de midi à la "Bastide d'Anjou", où il nous est promis pour notre prochain passage de retour, un succulent cassoulet, promesse qui sera tenue !

Nous voici donc arrivés à GUETARY, Résidence HERRIXKA, où nous sommes logés dans de petits pavillons, récemment construits dans la verdure, à quelques centaines de mètres de l'océan. (Photo ci-contre)

Le Directeur du Centre de vacances nous souhaite la bienvenue et nous offre l'apéritif d'accueil, après nous avoir distribué un programme des sorties et des animations projetées au cours de notre séjour.

C'est ainsi que toutes nos soirées seront organisées :

- Danses Basques ;
- Deux maîtres de conférences de la Faculté de Bordeaux parleront :
- * du dressage des vautours dans les réserves du Pays Basque ;
- * de l'existence en montagne en liberté totale de "POTTOKS" chevaux sauvages très recherchés dans le monde.
- Soirée Loto avec de nombreux lots, dont "Un Jambon de Bayonne"
- A la fin de ce jeu, on a fêté l'anniversaire de quatre personnes, dont une de notre groupe. Elles ont reçu chacune un cadeau de la Direction !
- Soirées Dansantes diverses avec animations et chants.

Les repas de midi et du soir, copieux et variés, seront servis au restaurant de la résidence, par un personnel très agréable et qualifié !

Les excursions ont été faites en autobus dans des conditions de transport optimales : toutes les visites ont été accompagnées par une guide locale qui ne manquait pas de charme ni de compétence, dans la précision et la clarté de ses exposés.



C'est ainsi que nous avons :

- fait notre marché à St Jean Pied de Port
- vu les vignobles d'Irouxeguy sans hélas trouver le vin du même nom.
- les remparts de la citadelle
- passé par le col d'Ispéguy ;
- vu de très près les "Pottoks"

A ARNACA, une longue visite était réservée à la demeure d'Edmond ROSTAND ... Richesse des décors, jardins magnifiques etc ...

Visite également de la Ville médiévale fortifiée de BAYONNE.

Une étape nous a également fait découvrir les villages frontaliers, elle a été l'occasion pour nous d'acquérir à bon prix apéritifs et digestifs !!

une journée mémorable : l'Ascension de la "RHUNE", nous y avons accédé par le train à crémaillère, non sans quelques appréhensions.

N'oublions pas ARCANGES où nous n'avons pas manqué de nous recueillir sur la tombe de Luis MARIANO. Visite de l'église et de son fronton.

• CAMBO, Eglise du XVIIème siècle

• BIARRITZ, l'Eglise Russe ..

Et pour certains la petite église de GUETARY

Ce séjour a bénéficié d'un beau temps très apprécié, et nous en garderons le meilleur souvenir.

E. ROUX

Sarl au capital de 90.000 F
Siret 424 556 611 00012

**Peinture Revêtement
sol & mur
Ravalement de Façade**

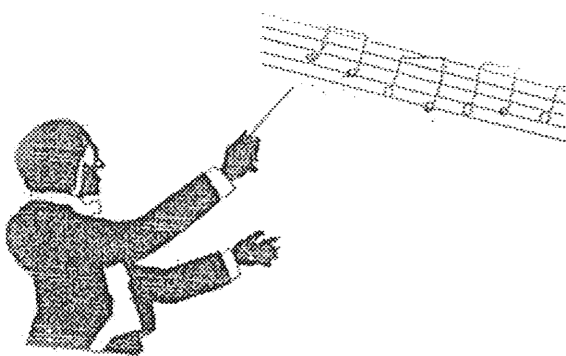
6, place Pierre Roux
13005 Marseille

Tél. 04 91 25 66 12
Fax. 04 91 79 96 90

DANS VOTRE QUARTIER

Activités permanentes au CIQ
157, Av. de Toulon - 13010 Marseille
Tél. Fax. Rép. 04 91 79 18 52

CHORALE



Vendredi de 18h à 19h30

YOGA



Mercredi 9h15 à 10h30

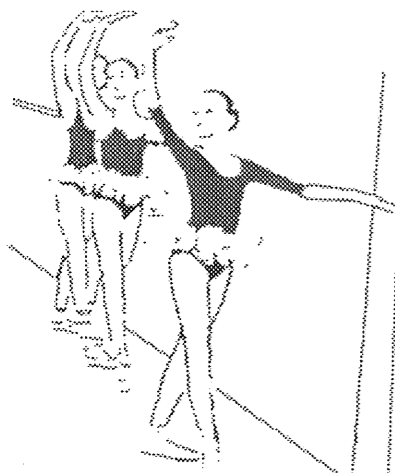
DANSE MODERNE

Lundi - Mercredi - Samedi

Se renseigner pour les horaires



DANSE CLASSIQUE

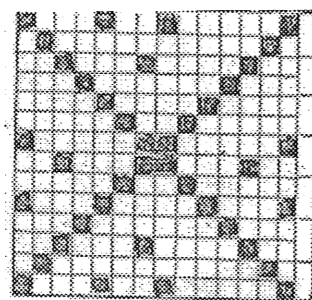


Mercredi 10h30 - 12h
14h15 - 15h15

ATELIER D'EXPRESSION PAR LA PEINTURE

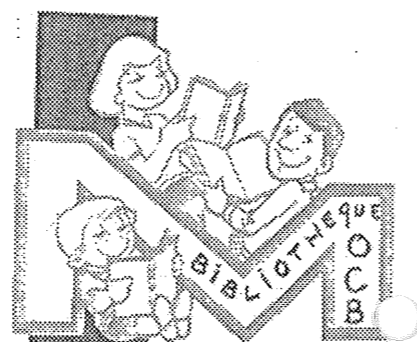
Pratique Arno Stern
HORAIRES DES ATELIERS
Mardi 18h00
Mercredi 10h00 - 14h30
Samedi 10h00
Renseignements :
Françoise COLLET 04 91 79 35 69

SCRABBLE



Jeudi de 15h à 17h

Mardi - 16h - 18h
Jeudi - 10h - 12h
Samedi - 10h - 12h



LE COMBAT LIBRE

Horaires : Se renseigner auprès des Moniteurs

NOUVELLES DU VILLAGE

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme toutes les années, la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône sollicitera la générosité des clients dans 100 grandes surfaces du Département. A cette occasion vous pouvez aider au tri des marchandises, qui s'effectuera dans le local 17 au 116 Boulevard de la Pomme. Le Vendredi 23 Novembre de 15h00 à 22h00 et le Samedi 24 Novembre de 10h00 à 24h00. En fonction de vos possibilités vous pouvez moduler les horaires de votre participation.

Par avance Merci

Tom REULAND

Gare à la fourrière

LA FOURRIERE MODE D'EMPLOI

Où s'informer ? Renseignements au 17 ou en appelant : "Allo Maire" au 0 810 813 813 (Numéro Vert, Prix appel local)

Où récupérer le véhicule ?

- Du lundi au Vendredi de 8h à 20h :
au 223 Bd de Plombières - 13003 Marseille
- Le week-end, jours fériés et la nuit de 20h à 8h :
s'adresser à l'Evêché (2, rue du Cdt Becker 13001 Marseille)
pour les formalités administratives

Le doublement des capacités d'enlèvement des véhicules permettra à la nouvelle fourrière de faciliter la circulation et la sécurité routière en ville.

Comment ouvrir plus largement l'espace public aux piétons, cyclistes, transports en commun tout en facilitant la circulation automobile ?

L'une des pistes évoquée par le Plan de Déplacement Urbain * est de mettre fin au stationnement anarchique sur la voirie qui pénalise fortement l'ensemble des usagers de la route. Plus de 3000 voitures sont en stationnement illicite la nuit en centre ville.

Un chiffre qu'il faut multiplier par deux lorsque les automobilistes qui viennent travailler ou faire leurs courses arrivent en ville.

Autant de nuisances sous formes de voitures ventouses, épaves et autres dangers publics qui perturbent la fluidité du trafic et mettent en cause la sécurité de tous, Plus pour longtemps.

Autant d'interventions qu'à Lyon

La nouvelle fourrière municipale permet de doubler les capacités d'enlèvement des véhicules en infraction pour atteindre désormais un nombre d'interventions comparables à celui des villes de Lyon ou Bordeaux. Pour ce faire, la Ville a déjà investi (2,35 MF (358 000 Euros) dans l'aménagement des nouveaux locaux de la pré-fourrière de Plombières qui devrait, au terme d'une seconde tranche de travaux, accueillir quelque 160 policiers municipaux.

Pour l'heure, le site de Plombières dispose d'une capacité de 120 places et sa vocation consiste à réceptionner les véhicules en infraction pour une durée de 48 heures au maximum. Passé ce délai, ils sont ensuite acheminés vers la fourrière des Arnavaux (700 places). Il en coûtera 830 Francs (126,5 Euros) aux contrevenants en stationnement irrégulier ou dangereux, ou bien encore commettant certaines infractions telle que la conduite en état d'ivresse.

" Le "PDU" prévoit 22 milliards de francs (335 M d'Euros) jusqu'en 2015 pour améliorer les transports dans l'aire métropolitaine marseillaise et la rendre plus agréable à vivre.

Confection
Lingerie
Bonneterie

Lyne't

GROS - DETAIL

270, Avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE
Téléphone 04.91.79.58.75

macadam

Chaussures de marques

Hommes * Femmes

La Mode
La Confiance
La Qualité



Atelier de cordonnerie
ouvert à tous

sélectionné par des guides :

Marseille à Petits Prix
Le Petit Futé
Magasin d'Usine

63, Avenue de Toulon - 13006 Marseille
Tél. 04 91 78 13 62

GARAGE RABATAU

Mécanique & Carrosserie
toutes marques
Louis et Georges MOUSSA

MERCEDES - B.M.W. - PORSCHE
V.A.G.

Vidange moteur - remplacement des filtres -
Mise au point - Bougies - Système freinage
Batterie - Allumage - Amortisseurs -
Contrôle pollution etc....

105, chemin de l'Argile 13010
Tél. 04 91 80 17 24 - Fax. 04 91 78 74 76

VIE DU VILLAGE



Ravalement de façade de
l'Ecole Maternelle
de Menpenti
au 159, Avenue de Toulon

LA PAELLA DU 24 JUIN

Ce traditionnel repas convivial a, cette année encore, réuni plus de 150 personnes.

Des exhibitions sportives ont débuté la journée et les chorales de Menpenti et Crillon ont clôturé la fête dans la bonne humeur.



Stores Aluminium Sécurité

Fabricant Installateur
Menuiserie Aluminium PVC
Fenêtres Loggia
Volets Roulants et battants
Stores Intérieurs et Extérieurs
Devis gratuits

S.A.S.

34, rue Roger Brun
13005 Marseille

Tél. 04 91 25 59 79 Fax. 04 91 25 49 69

Le saviez-vous ?

Le TGV Sud-Est, c'est :

- 250 Km de travaux entre Valence et Marseille
 - 100 millions d'heures de travail
 - 3 nouvelles gares
 - 3000 actes notariés
 - 2 millions de m² de plans
 - 17 km de viaducs
 - 13 km de tunnels
 - 36 millions de m³ de déblais
 - 40 millions de m³ de remblais
 - Un budget de 25 milliards de Francs, financé à 90 % par le Réseau Ferré de France (RFF) et à 10 % par l'Etat
- (Science et Vie n° 1005 - Juin 2001)

Pensez à votre
Adhésion au

C. I. Q.

6 EUROS

A régler par chèque au C. I. Q. Menpenti 10^{ème}

BULLETIN D'ADHESION AU CIQ MENPENTI 10è

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Tél.....

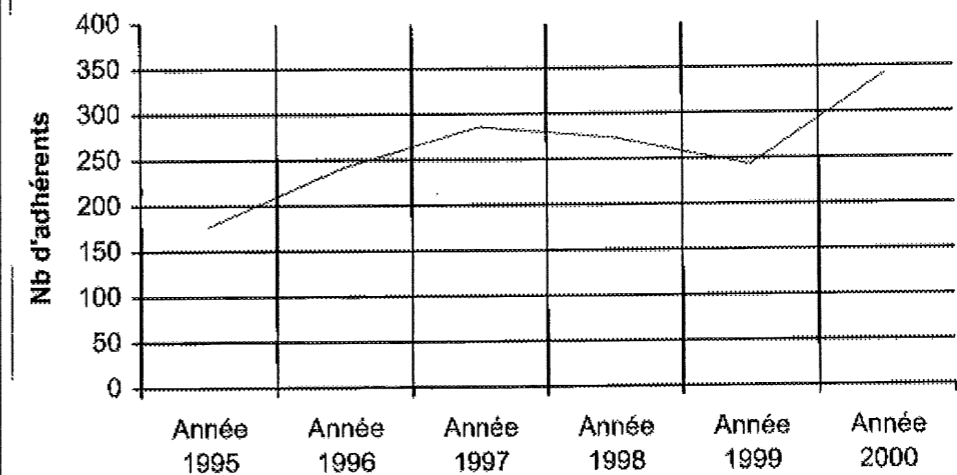
Date et signature

Ci-joint un chèque de.....

(minimum quarante francs ou 6 Euros) à l'ordre du CIQ Menpenti 10è

04 91 79 18 52

Evolution du nb d'adhérents



Les adhésions sont reçues au CIQ 157, Av de Toulon soit aux permanences, soit par la Poste. La carte sera adressée en retour. Aucune personne n'est habilitée à démarcher à domicile auprès des particuliers pour la vente de calendriers ou autres articles et à encaisser quelque somme que se soit au nom du CIQ.

SUN BAZAR

- cartes postales
- Linge de maison
- Jouets, Cadeaux
- Toile cirée ; vénilia
- Vaisselle
- Articles ménagers (droguerie)
- Fleurs artificielles
- cosmétiques; encens
- Articles chiens et chats

Ouvert
du lundi au dimanche matin
9h 12h30 / 15h00 19h00

27 RUE ROGER BRUN - 13005 MARSEILLE

ATTENTION - DANGER

De faux Euros, sont déjà en circulation. Ils sont proposés à domicile.

La nouvelle monnaie ne sera disponible qu'à partir du 14 Décembre 2001 auprès des Banques ou autres Bureaux autorisés.

Les Billets et les pièces en Euros

Dès le 1er Janvier 2002, sept billets et huit pièces vont entrer dans la vie quotidienne de centaines de millions de citoyens en Europe.

PREPARONS-NOUS A L'ARRIVEE DE L'EURO EN FRANCE

2001

14 DECEMBRE

* Le public peut se procurer contre 100 FRF des "sachets premiers euros" contenant un ensemble de pièces d'un montant de 15,25 euros.

2002

1er JANVIER

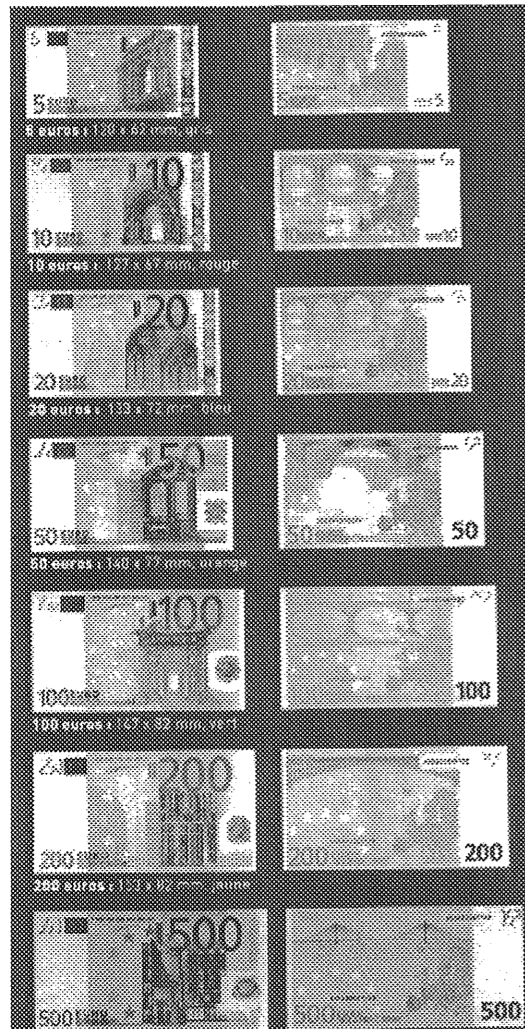
* Les billets et les pièces en euros sont utilisés dans les paiements.

18 FEVRIER

* Les billets et les pièces en Francs français ne peuvent plus être utilisés

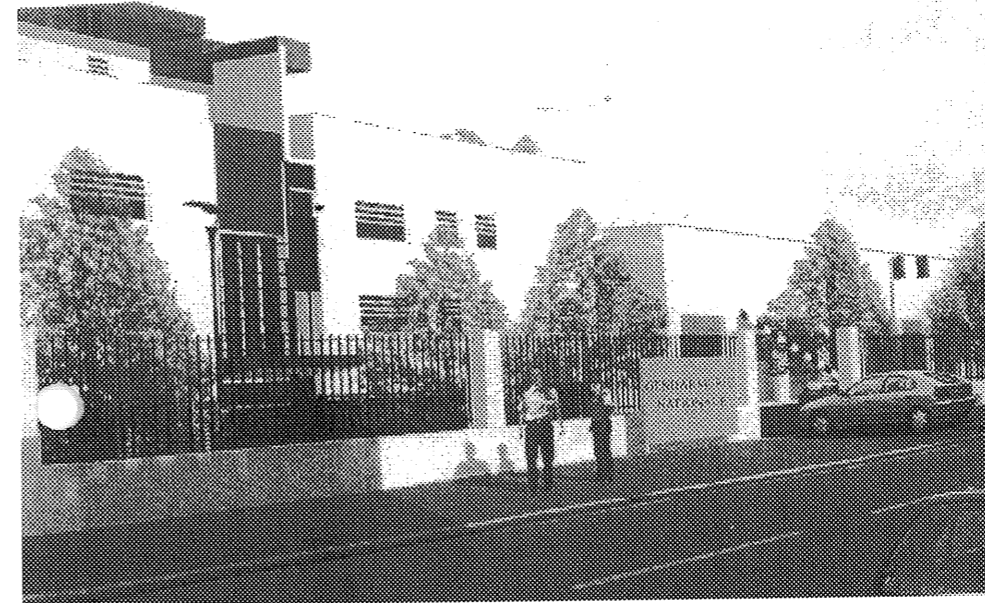
1er MARS

* Seul l'euro a cours légal dans l'ensemble de la zone euro.



VIE DU VILLAGE

Avec l'aimable collaboration de la Mairie du 5ème Secteur une vue virtuelle de la future façade de la Gendarmerie Nationale, côté Avenue de Toulon. Caserne Beauvau



Agence Immobilière Armani



Certificat d'évaluations
toutes transactions
EXPERTISES

Loi Carrez

84, rue Roger Brun
13005 Marseille
Tél. Fax. 04 91 79 38 29

DELINQUANCE

Sécurité à prendre

A l'intérieur de votre voiture, dans la circulation, toujours verrouiller les portières, ne pas laisser en vue sur les sièges, les sacs ou autres objets, vêtements ect...

Dans les appartements ne pas oublier de fermer les volets, portes et stores en partant et ne pas ouvrir aux quémandeurs ou démarcheurs inconnus

Informations données par le Commissariat de Police du 10ème arrondissement.

Nouveau dans votre Quartier

PIZZERIA
RESTAURANT
LE PAUSE CAFE

Sur Place
Grillades et Pizzas
Au feu de Bois

Pizzas
Sur place
à emporter
livraison
de 19 à 22 heures

Tel:
04 91
257 012

93 Ave de Toulon
13005 Marseille

Ouvert du mardi au samedi en Soirée

AMBRE bijoux

Votre Bijoutier R. CANOVAS OR- ARGENT -PIERRES PRECIEUSES
Agent Officiel Festina

Une bijouterie tout en argent

- * Réparations, Transformation, Fabrication
- * Remplissage de colliers perles, Estimations de bijoux

34, rue Roger Brun 13005 Marseille
Tél. 04 91 80 03 40
Fax. 04 91 79 49 28

66, Bd Baille 13006 Marseille
Tél. 04 91 25 49 02

CHOISISSEZ
NOS GARANTIES
SANTÉ
REMBOURSEMENTS
IMMEDIAT DE VOS
FRAIS MEDICAUX
A PARTIR DE 90 F par mois

Quelle que soit votre situation professionnelle ou familiale
Vous pouvez adhérer
Sans limite d'âge, et sans questionnaire médical



MUTUELLE GENERALE DE MARSEILLE

5, Allées Léon-Gambetta
13001 Marseille
Tél. 04 91 11 02 10

10, Bd Baille
13006 Marseille
Tél. 04 91 29 64 50

Le Maire

Marseille, le 27 Août 2001

Monsieur Emmanuel BERTHIER
Secrétaire Général
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Place Félix Baret
13006 MARSEILLE

Monsieur le Secrétaire Général,

Par votre lettre en date du 26 juin dernier, vous avez bien voulu m'interroger sur la pertinence du découpage administratif marseillais défini par le décret n° 46.2285 du 18 octobre 1946 paru au Journal Officiel du samedi 19 octobre 1946 et rectifié le 27 novembre 1946.

La Ville de Marseille est divisée en seize arrondissements totalisant cent onze quartiers et huit secteurs municipaux (regroupant deux arrondissements) abritant chacun une Mairie de secteur.

En application de la loi P.M.L., les Mairies d'arrondissements ou de secteur à Marseille ont une existence de proximité et sont les interlocuteurs privilégiés de la population concernée. La mise en application des Comités d'initiatives et de Consultations d'Arrondissements (C.I.C.A.) permet de faire participer les structures associatives à tout débat lié aux aménagements structurants du quartier ou à la politique des Conseils d'Arrondissements, sous l'autorité pleine et entière du Maire de secteur. La Mairie de secteur mettant à disposition les moyens nécessaires au fonctionnement de ces organes consultatifs.

Bien évidemment, pour ce qui concerne les décisions prises en Mairie Centrale, elles le sont après consultation pour avis ou proposition de programmation de travaux de la Mairie dite de proximité.

Parallèlement au tissu associatif très riche à Marseille, se sont développés les Comités d'intérêts de Quartiers. Les périmètres d'intervention de ces Comités d'intérêts de Quartiers ont été délimités par l'usage. En effet, leur existence et leur action s'étant fait connaître avant la création des cent onze quartiers de notre Ville.

Ils représentent aujourd'hui près de deux cents associations, regroupées au sein d'une Fédération d'arrondissement et de la Confédération Générale des Comités d'intérêts de Quartiers de Marseille et des Communes Environnantes. Ces associations, régies par la loi **1901, oeuvrent au quotidien, libres et indépendantes** de tout pouvoir politique. La Ville de Marseille, dans un souci d'équité, accorde les moyens nécessaires au fonctionnement de la Confédération des Comités d'intérêts de Quartiers reconnue d'utilité publique par trois Ministères.

Pour ma part, je les reçois officiellement par Fédération d'arrondissement en présence du Président de la Confédération, une fois par an pour traiter les dossiers qui leur semblent prioritaires. Par ailleurs, un poste de chargé de mission a été créé au sein de mon Cabinet afin d'assurer une gestion au quotidien des dossiers qui nous sont présentés. Bien évidemment, chaque Mairie de secteur consulte pour avis les Comités d'Intérêts de Quartiers concernés par les dossiers qui leur sont soumis. La consultation intervient donc au-delà du périmètre administratif de la Ville.

Comme vous pouvez le constater, sur les bases d'une tradition plus que centenaire, Marseille possède un exemple unique en France, qui est le pivot d'un dispositif de démocratie participative à laquelle tout marseillais est profondément attaché.

Toute modification apportée à ces structures, qui remettrait en cause leur indépendance vis-à-vis de l'exécutif en place, ne pourrait recevoir l'adhésion de la population. Les nombreux courriers reçus à ce sujet peuvent en témoigner.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GAUDIN

DES MAITRES VINAIGRIERS AUX TRAITEURS

Au XVII^e siècle, la profession des marchands vinaigriers était importante.

Sur Paris, la corporation comprenait entre autres, les maîtres vinaigriers, mais également les maîtres moutardiers, sauciers, distillateurs et buvetiers de la Ville.

Les premiers statuts régissant cette corporation datent de 1634 et changés en 1657.

L'apprentissage des vinaigriers était de 4 ans plus deux ans pour obtenir la qualité de compagnon.

Par ailleurs, si l'apprenti, s'absentait plus de 8 jours, sans l'accord de son maître, il pouvait se voir chassé de son apprentissage mais aussi définitivement de la corporation.

A cette époque, il n'existait pas d'autres cuisiniers que les vinaigriers pour les sauces, les pâtisseries pour les volailles et le gibier, les rôtisseurs et les charcutiers pour la grosse chair, et les cabaretiers pour le vin.

Il fallait avoir à faire chez chacun d'eux pour élaborer un repas complet.

Le regroupement de ces différents "métiers de bouche" fut encouragé par Henri IV. Ce fut un succès.

Le roi réunit alors ces particuliers en une communauté sous le titre de "maîtres-queux".

Au XVII^e siècle le nom de maître-queux a été progressivement remplacé par celui de maître-traiteur, lequel a été à son tour remplacé par le nom de restaurateur.

Odette BISBAL

MEMOIRE

Le 14 septembre 1791 - Avignon est rattachée à la France par décret de l'Assemblée constituante.

Odette BISBAL

L'Euro = 1 Euro = 6,55957

POUR VOS VOYAGES

Au 1^{er} Janvier 2002, vous paierez en Euros dans les 12 pays de l'Euroland. Ailleurs le changement de devises reste indispensable.

Quelle que soit la face nationale, les pièces circuleront dans toute la zone euro.

Les billets euros seront identiques dans toute la zone Euro.

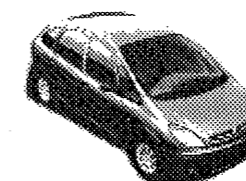


AGENT CITROEN
Maurice PACCHINI

GARAGE PACCHINI

REPARATION TOUTES MARQUES

VENTE ET REPRISE VEHICULES
NEUFS & OCCASIONS



Tél. 04 91 32 34 34
Fax. 04 91 32 34 35
27, Bd Gilly
13010 MARSEILLE